

 Nous
contacter



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
Enseignement Tourisme civil Etat International Finances

Communiqué Collège du 27/02/2015 bis

Collège communal de la Ville et de la Province de Liège du vendredi 27 février 2015

Ce vendredi 27 février 2015, la Province et la Ville de Liège ont organisé une séance de travail entre le Collège provincial et le Collège communal à la Violette. Il s'agit de la première étape d'une série de 20 rencontres avec les communes que le Collège provincial entend effectuer entre 2015 et 2017.

- 12 millions € de subsides supracommunaux dont 3,2 pour Liège
- Ancienne église Saint André : un futur complexe pour développer les capacités événementielles au centre-ville
- Un Centre international d'Art et de Culture sur le site du MAMAC
- Une Maison de la Presse moderne et ambitieuse
- Création d'un centre sanitaire et psycho-médico-social pour personnes en grande précarité : mise en place d'un groupe de travail Province-Ville
- Tourisme fluvial
- Sports : Jumping International de Liège et Trophée des Manèges

12 millions € de subsides supracommunaux dont 3,2 pour Liège

Ce 26 février 2015, le Conseil provincial a voté des subsides pour près de 12 millions € destinés à soutenir les premières propositions émanant de Liège Europe Métropole (adoptées en novembre 2014 et validées le 5 décembre dernier).

Sur ce montant global, 3,2 millions € concernent plus précisément des projets liégeois : le **C.I.A.C** situé Parc de la Boverie et l'**ancienne église Saint-André** située place du Marché.



Ancienne église Saint André : un futur complexe pour développer les capacités événementielles au centre-ville

Cette rénovation de ce bâtiment emblématique de la Place du Marché qui date de 1772, permettra une occupation conjointe par la Ville et la Province afin d'y organiser des conférences, des expositions temporaires et des réceptions d'envergure.

L'objectif est notamment de permettre l'accessibilité aux P.M.R. et d'installer un espace traiteur adapté ainsi que des sanitaires en suffisance pour accueillir un public nombreux. La superficie utile du rez-de-chaussée est d'environ 500 m², ce qui permettrait d'y recevoir environ 280 personnes assises en configuration « conférence » et 170 personnes assises à table. Les travaux prioritaires concernent la toiture et la charpente ainsi que le désamiantage du bâtiment.

La Ville de Liège a inscrit **1.500.000 €** à charge de son budget extraordinaire 2015 pour ces travaux, qu'elle devrait adjuger en 2015.

Ce bâtiment étant classé, la Ville devrait pouvoir bénéficier de subsides « Patrimoine » à hauteur de 65 %. Le dossier sera présenté au Conseil communal liégeois en mai prochain en vue de l'attribution du marché des travaux de rénovation de la toiture.

La Province de Liège participera au financement de ce projet « Complexe Saint-André » à hauteur d'un subside de **700.000 €** accordé dans le cadre de son action supracommunale. Le Conseil provincial a en effet voté, ce 26 février 2015, un accord de principe sur une subvention à la Ville de Liège.



Un Centre international d'Art et de Culture sur le site du MAMAC

En soutien à la création à Liège d'un « Centre international d'Art et de Culture » (CIAC), visant à doter la région liégeoise d'un lieu emblématique permettant d'accueillir des expositions (artistiques et/ou de civilisation) temporaires de dimension internationale, le Conseil provincial de Liège a voté, en sa séance de ce 26 février 2015, dans le cadre de sa politique supracommunale une subvention d'un montant de 2.500.000 €.



Une Maison de la Presse moderne et ambitieuse

La Province et la Ville ont rappelé l'importance, pour la Métropole liégeoise, de disposer d'une Maison de la Presse et de la Communication moderne et ambitieuse. Le Collège communal désignera prochainement, au sein de son personnel, un nouveau gestionnaire afin de coordonner les activités quotidiennes de cette infrastructure.

De son côté, la Province soutient l'Asbl Maison de la Presse par un subside annuel de **27.700 €** et la Maison des Consulats par le biais d'une subvention annuelle de 9.000 € à la Ville.



Création d'un centre sanitaire et psycho-médico-social pour personnes en grande précarité : mise en place d'un groupe de travail Province-Ville

La problématique de la grande précarité et des personnes en détresse sévère est une préoccupation majeure des deux Institutions.

Depuis plusieurs mois, la Province rencontre différents acteurs de terrain dont tout ou partie des missions concernent autant les personnes toxicomanes que celles en grande précarité. Cette démarche a mis en lumière le manque d'une structure de type socio-sanitaire proposant une approche globale et un ensemble de services complémentaires.

Ce constat est également partagé par le Collège communal liégeois depuis de nombreuses années. De nombreux projets novateurs ont été entrepris par la Ville, laquelle préconise une mutualisation des efforts et des actions afin de mieux répartir la prise en charge du phénomène. En octobre dernier une des séances de Commission du Conseil communal a fait le point sur l'ensemble des mesures à mettre en œuvre.

Dans ce cadre, l'objectif de créer une structure regroupant différentes compétences en un seul lieu central est envisagé. Il s'agirait d'y assurer une prise en charge bas seuil, des suivis psychologiques et sociaux, des soins infirmiers, de permettre l'accès à des sanitaires, etc. Un tel projet ayant comme finalité d'accroître les possibilités de resocialisation du public concerné.

Les deux Collèges ont décidé de mettre en place un groupe de travail en vue de dégager, avec la collaboration des acteurs de terrain concernés, des solutions et d'apporter une réponse commune à ces situations. Il importe de créer une structure complémentaire et non répétitive par rapport aux services qui existent déjà.



Tourisme fluvial

Le tourisme fluvial constitue un des trois dossiers structurants sur lesquels Liège Europe Métropole a marqué son accord par une décision de son Conseil d'administration et de son Assemblée générale fin de l'année 2014.

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège a mené une réflexion aboutissant à différents chantiers.

Il s'agit, notamment, du développement du tourisme fluvial sur la Meuse liégeoise selon l'axe Huy-Seraing-Liège-Visé et la création de nouvelles haltes pour bateaux-promenade (à Liège : halte nautique aux Guillemins/au niveau du quai van Beneden/Port des Croisiers/halte Curtius/Port de plaisance de Coronmeuse).

Il est également envisagé l'acquisition d'un nouveau bateau de 75 places afin de renforcer l'offre des bateaux-promenades (courtes excursions d'une heure sur la Meuse, possibilité de location pour des groupes d'entreprises ou privés).

La Ville souscrit entièrement à ce dossier emblématique de la supracommunauté liégeoise et y travaillera aux côtés de la Province. Les parties seront associées au sein d'un comité d'accompagnement qui intégrera le Port autonome de Liège.



Sports : Jumping International de Liège et Trophée des Manèges

Dans le droit fil de l'aide provinciale octroyée à l'édition 2014, la Province de Liège souhaite renouveler son soutien à l'organisation des **éditions 2015 à 2018 du Jumping International de Liège**.

D'autre part, la Province de Liège a émis la proposition de soutenir à nouveau, le **Trophée des Manèges de la Province de Liège**. Cette manifestation a été initiée en 1997, par le Service des Sports de la Province en collaboration avec le Groupement Equestre de la Province de Liège, l'O.R.V (association représentant la région germanophone) et les organisateurs du Jumping International de Liège.

Cet événement permet à de jeunes cavaliers amateurs de se produire dans le cadre exceptionnel d'une manifestation de haut niveau et se déroule en deux phases. Une phase qualificative éliminatoire est d'abord organisée au sein de différents cercles équestres de la Province. Elle est suivie de la phase finale dans les prestigieuses installations du Jumping International de Liège à la FIL.

De son côté la Ville maintiendra son aide à l'organisation du Jumping, notamment via un subside annuel et le soutien logistique de ses services techniques. Dans ces deux dossiers, la Province et la Ville envisageront une démarche commune pour soutenir les organisateurs.



CONTACTS PRESSE :

Province de Liège : Karl Maréchal – ☎ 0475/751.833 –
karl.marechal@provincedeliege.be

Ville de Liège : Laurence Comminette – ☎ 0474/940.149 -
laurence.comminette@liege.be
